



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements

Question écrite n° 39885

Texte de la question

M Alain Brune attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'insuffisance de l'enveloppe des prêts bonifiés CUMA 1988 (450 millions), en diminution de 5 p 100 par rapport aux réalisations de 1987 (473 millions), alors que, dans le même temps, les prêts spéciaux de modernisation augmentent de 25 p 100 pour des investissements individuels. Alors que toutes les prises de position officielles vont dans le sens du nécessaire développement de l'investissement en commun pour mieux maîtriser les charges et abaisser les coûts de production, M Alain Brune constate qu'en fait les pouvoirs publics pénalisent l'investissement de groupe au profit de l'investissement individuel. Ainsi, un département comtois disposera d'une enveloppe CRCA 1988 d'environ 1 000 000 francs, alors que les dossiers instruits pour les deux premiers mois représentent une demande de 900 000 francs. Il lui demande en conséquence quelles mesures il compte prendre pour encourager concrètement l'investissement agricole en commun, et notamment s'il envisage d'augmenter l'enveloppe des prêts bonifiés CUMA.

Données clés

Auteur : [M. Brune Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39885

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1931